



## Stage d'actualisation des connaissances des Instructeurs de pilotes d'ULM Au C.N.V.V

**RDV le samedi matin à 9h30**

### Programme :

- ☞ Tour de table et retour d'expérience.
- ☞ Etat de la flotte
- ☞ Des ULM dans le vol à voile
- ☞ Statistiques pilotes
- ☞ Evolution de la réglementation
- ☞ Nouvelle réglementation européenne
- ☞ Lettre mensuelle de la Sécurité
- ☞ TEM et COS
- ☞ Accidents en ULM
- ☞ Rappel 2015
- ☞ Aujourd'hui
- ☞ Retour d'expérience accidents, incidents.
- ☞ Questions diverses
- ☞ Remise des attestations.

Les stages d'actualisation des connaissances, sont effectués avec un minimum de 4 participants et un maximum de 12.

Ce stage aura également valeur de briefing périodique pour le maintien des compétences des pilotes remorqueurs de planeur par ULM

Si l'organisme organisant ce stage l'estime nécessaire, l'instructeur devra avoir satisfait à un contrôle en vol spécifique. Si le test est non satisfaisant, le CNVV ne délivrera pas d'attestation de stage.

Si vous souhaitez aborder d'autres points que ceux évoqués merci de m'en faire part au plus tôt afin de pouvoir me documenter.

**Fin de stage vers 16 h 00**

**Rappel : le stage Act ULM est valable 2 ans à partir du renouvellement auprès des autorités administratives, sous réserve d'avoir effectué ce dernier dans les 24 derniers mois.**

A bientôt

CENTRE NATIONAL DE VOL A VOILE

Aérodrome F-04600 St Auban Tél. +33 (0) 492 642 383 e-mail : [info@cnvv.net](mailto:info@cnvv.net) Site web : <http://www.cnvv.net>  
Siret : 423 955 921 000 14 – APE : 9312 Z – Association régie sous la loi de 1901 – Identification FFVV N° 10 0002 - Affiliation 285/99